

## EXERCER UNE MISSION DE REFERENT DE PARCOURS SANTE SOCIAL

Certification enregistrée au RSCH de France Compétences / N° de fiche RS5256

### LE METIER ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Cette certification s'adresse aux professionnel.le.s du secteur santé-social effectuant ou souhaitant effectuer la mission de Référent.e de parcours (parfois désigné « Coordinateur.trice » selon les établissements, services, dispositifs, plateformes).

La mission de Référent.e de parcours santé social répond ainsi au droit des personnes accompagnées (et de leur famille le cas échéant), de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, auprès d'un.e **interlocuteur.trice qui centralise et coordonne des prestations diversifiées, centrées sur leurs besoins et leurs attentes.**

Le.la Référent.e adopte une posture non descendante ; il.elle se positionne comme **facilitateur.trice de l'expression de projets de vie** auprès des personnes accompagnées, soutenant ainsi le **renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir.**

Il s'agit pour les référent.e.s, de manière humble mais ambitieuse, pragmatique et optimiste, d'identifier non pas seulement des « offres existantes », mais aussi **dimaginer et impulser de nouvelles solutions, de nouveaux possibles.** La transformation des offres sociales et médico-sociales permet aux référent.e.s de parcours d'adopter **une posture davantage centrée sur le développement du pouvoir de d'agir des personnes accompagnées, et de rechercher avec elles les prestations, les partenaires et les réseaux correspondants à leur(s) projet(s) de vie,** dans un ou plusieurs territoire(s), pour des parcours sans rupture.

Le.la référent.e **mobilise ainsi, non pas seulement les professionnel.le.s d'établissements et services spécialisés, mais aussi tou.te.s les acteur.trice.s potentiel.le.s, d'une société qui se doit d'être inclusive...**

### PRE-REQUIS

Lors de la formation et de la certification, ces professionnel.le.s doivent être (ou ont été) en situation de mobiliser les 8 compétences désignées ci-dessous dans la partie « Objectifs ».

Il n'y a pas de niveau de qualification minimum requis ; pour préparer, rédiger et soutenir oralement cette certification, ce sont les 8 compétences désignées ci-dessous (objectifs de Certification) qu'il s'agit de mobiliser.

## OBJECTIFS DE CERTIFICATION

**Le.la référent.e de parcours santé social est capable :**

- . D'analyser les missions d'un référent de parcours dans une organisation de travail et légitimer son action.
- . D'établir conjointement avec une personne accompagnée le diagnostic de sa situation, afin d'identifier ses attentes et ses besoins dans le but de définir les objectifs de son projet.
- . De Co-élaborer des modalités d'intervention adaptées à la situation d'une personne accompagnée, en mobilisant des techniques facilitant sa participation.
- . De mettre en œuvre les différentes étapes opérationnelles du projet d'une personne accompagnée, en associant les partenaires concernés.
- . D'évaluer l'évolution de la situation d'une personne accompagnée, afin de réajuster son projet, dans une démarche d'amélioration continue.
- . De mobiliser un réseau de partenaires professionnels autour du projet d'une personne accompagnée, afin de s'assurer de son accompagnement global.
- . De communiquer auprès de représentants d'institutions impliqués, afin d'améliorer la coopération en faveur du projet d'une personne accompagnée.
- . De réaliser une veille professionnelle, réglementaire, législative et opérationnelle en lien avec son champ d'activité, en mobilisant des sources fiables et actualisées, au service de l'accompagnement des personnes.

## DUREE DE LA FORMATION-PREPARATION A LA CERTIFICATION

La durée de la formation/préparation à la certification est de 120h, d'une durée de 6 mois.

Durant ces 6 mois, Le Bloc de compétences 1 de 80h se réalise en présentiel à l'IRTS Nouvelle Aquitaine, Talence (33) selon un calendrier défini, à raison de 2 à 3 jours par mois, hors vacances scolaires.

Le Bloc de compétences 2 de 40h se réalise en distanciel e-learning, avec un planning « libre », via une plateforme numérique où les ressources pédagogiques sont à disposition.

## MODALITES DE FORMATION (THEORIQUES ET PRATIQUES)

L'enseignement théorique est composé de deux blocs de compétences :

### **Bloc de compétences 1 – Référent de parcours santé social (80h en présentiel)**

- . Méthodologie de projet et de parcours personnalisés
- . Participation et développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées
- . Communication professionnelle
- . Techniques d'entretien et animation de réunion

- . Perfectionner les écrits professionnels
- . Renforcer ses savoir être et qualités relationnelles (soft skills)
- . Travail en réseau et en partenariat sur un territoire, pour une logique de parcours
- . Accompagnement individuel de formation
- . Bilans collectifs de formation

#### **Bloc de compétences 2 - Mutations, enjeux, acteurs et dispositifs (40h e-learning)**

- . Désinstitutionnalisation et inclusion, évolution des pratiques
- . Cadres législatifs et réglementaires des différents secteurs
- . Paroles d'acteurs et dispositifs illustrés
- . Les outils des référents et coordinateurs

**Il n'y a pas de stage pratique de prévu pour cette formation-préparation à la Certification.**

#### **METHODES MOBILISEES**

- **Les cours** : Ils fournissent des apports théoriques et méthodologiques, selon une approche pédagogique alliant contenus magistraux, échanges-débats- témoignages de professionnels et de personnes accompagnées, co-productions d'outils et supports professionnels.

- **Les ressources en lignes (cours, vidéos pédagogiques, bases de données, extraits d'articles ciblés, quizz, questionnaires...)** : notre plateforme d'apprentissage en ligne « Moodle » permet d'accéder à des ressources et supports préparés par notre équipe pédagogique, correspondant à l'ensemble des contenus du Bloc de compétences 2 (40h).

- **L'accompagnement pédagogique personnalisé** : Cette forme d'accompagnement personnalisée par un professionnel qualifié est utilisée pour la rédaction du Dossier de certification (pratique professionnelle). Aussi, chaque professionnel.le en formation pourra développer de manière outillée, son projet de formation personnalisé. Pour ce faire, des outils et ressources pédagogiques leur seront fournis, afin de s'autoévaluer sur leurs qualités, leurs connaissances et savoir-faire professionnels.

#### **MODALITES D'EVALUATION**

- **Des travaux dirigés et collaboratifs en ligne** (Quizz sur les politiques publiques, identification des établissements et dispositifs du travail social, cartographie de partenaires), permettent de vérifier l'appropriation des connaissances et la co-production de supports de veille professionnelle, correspondant à l'ensemble des contenus du Bloc de compétences 2 (40h).

- **L'examen de certification**, organisé à l'issue de la formation-préparation, en partenariat avec l'Organisme certificateur Unaforis, est enregistré au Répertoire spécifique des certifications et habilitations (RSCH) de France Compétences ;

il s'agit d'un **dossier de pratiques professionnelles de 10 à 15 pages**, portant sur une situation réelle anonymisée, dont le choix a été validé préalablement avec le partenaire présentant le candidat à la certification.

Puis d'une **présentation orale du dossier de pratiques professionnelles (30mn)**, face à un jury composé de deux juré.e.s, parmi les profils suivants :

- Un.e professionnel.le.e du secteur santé-social
- Un.e formateur.trice dans le secteur santé-social n'étant pas intervenu.e dans la préparation à la certification
- Une personne accompagnée et/ou son représentant légal

#### **INDICATEURS**



Taux d'employabilité à l'issue de la formation-préparation : 100% des professionnel.le.s formé.e.s depuis 2015 étaient déjà ou ont trouvé ensuite, un poste de Référent de projets et/ou de parcours personnalisés.

## TARIFS

Frais d'inscription et gestion de dossier : 52€\* de frais de gestion non remboursables

Coût de la formation :

- **2 645€\*** pour la formation de 120h, incluant l'examen de certification

**ou**

- **800€\*** pour l'inscription (sans la formation) à l'examen Certification, incluant un accompagnement-coaching individualisé

*(\*) tarifs susceptibles d'évoluer chaque année*

## FINANCEMENTS

Plusieurs sources de financements

Par l'opérateur de compétence (ex. Transition Pro)

Par le compte CPF

Par l'employeur

En contrat d'apprentissage

En contrat professionnelle

Par pôle emploi et éventuellement le Conseil Régional

En autofinancement

## NOMBRE DE PLACES EN FORMATION

- pour la formation de 120h : 20 places

- pour l'examen de Certification : pas de seuil minimum

## CALENDRIER D'ADMISSION

pour la promotion 2021-2022 : les inscriptions sont ouvertes de juin 2021 au 1<sup>er</sup> octobre 2021

pour la promotion 2022 : les inscriptions seront ouvertes du 1<sup>er</sup> septembre au 28 janvier 2022



## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Il n'y a pas de sélection à l'entrée en formation (voir les pré-requis nécessaires)

## CONTACTS

**Pour toute question relative à la formation :**

Responsable de la formation : [David Guergo](#)

Pour toute question relative au financement de la formation : [Karine Anglade](#)